



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES
DE ROQUEBRUNE-CAP MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06501 MENTON Cedex

AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 13

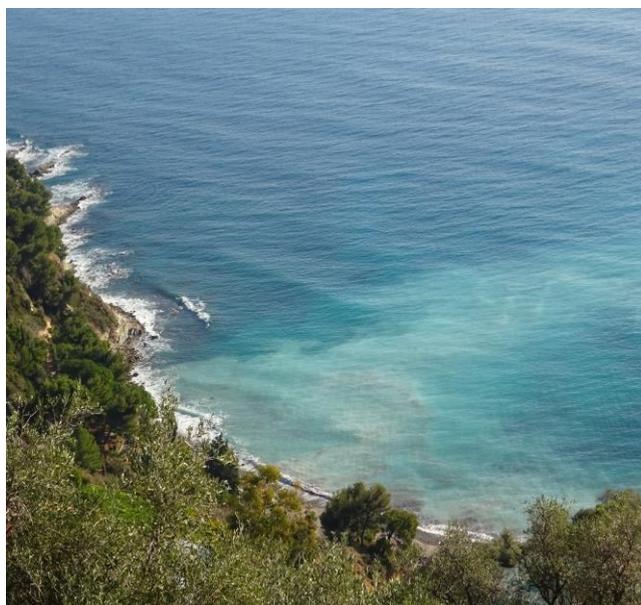
Bulletin interne de l'Association

n°1/2022 Février

Agenda :

- 22 février de 13h30 à 16h30 : Permanence pour l'enquête publique SNCF sur la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur à la Mairie de Menton

- 5 mars de 14h à 17h30 : AG de l'ASPONA avec le témoignage du Professeur Alexandre Meinesz, biologiste marin de l'Université de Nice, à L'Orangerie – Miléade 15, rue Partouneaux à Menton



Des combats partagés

Dans son dernier ouvrage paru en septembre 2021 Protéger la biodiversité marine, Alexandre Meinesz met en lumière les atteintes les plus nocives pour la vie marine et appelle à une réforme des outils juridiques déployés pour défendre les espèces menacées et les espaces naturels.

Compagnon fidèle de l'ASPONA, il a été lanceur d'alerte sur l'invasion de l'algue Caulerpa taxifolia dans les années 1990 et dénoncé en 2017 « la déforestation marine » provoquée par les travaux de l'extension en mer de l'Anse du Portier à Monaco. Il se réjouissait alors de la présence de 600 grandes nacres dans la réserve du Larvotto ; aujourd'hui, elles ont toutes disparu. C'était un de ses collaborateurs, Patrice Francour qui, en 2008, était venu nous éclairer sur les apports et contraintes de Natura 2000, dont nous pouvons mesurer maintenant les avancées, mais également les limites.

Ces constats semblent désormais partagés puisqu'un Comité départemental des Aires Protégées a été installé le 2/2 par la Préfecture, conformément à la loi Climat et Résilience et aux engagements du Gouvernement d'étendre ces zones à au moins 30 % du territoire national et de mettre sous protection forte au moins 10 % du territoire national et des espaces maritimes. Nous avons demandé que les 3 zones Natura 2000 Mer du 06, dont celle du Cap Martin, bénéficient en partie d'une protection forte.

En 2022, avec vous, l'ASPONA continuera de défendre le maintien des plages naturelles à posidonies à Menton entre la Place d'Armes et le Gorbio, et le recours à des solutions basées sur la nature pour protéger le littoral sans l'artificialiser, en s'appuyant sur le Plan mer et littoral régional 2019 et le programme européen POSEMED2.

F Lorenzi

Bientôt une consultation publique sur la ZAC Cœur de Carnolès !

L'ASPONA a pris connaissance du rapport du commissaire-enquêteur, suite à l'enquête publique sur la modification du PLU de RCM de cet automne. Celui-ci a donné un avis favorable, à condition que 30% du sol en espaces verts de pleine terre soient réservés dans la zone où seront bâtis les logements et qu'une consultation soit ouverte avec la population sur le projet de ZAC.

Annoncée début janvier dans Nice-Matin pour se tenir du 23 janvier au 23 février, cette consultation vient d'être reportée sans plus d'explication. Nous veillerons à vous alerter et assurerons une large information sur le projet pour permettre aux Roquebrunois de se prononcer sur le devenir d'un nouveau quartier jouxtant celui des Plages où la promotion immobilière s'emballe. MJ

Succès des nuits étoilées pour les villages de la zone Natura 2000 « Collines de Castillon – Vallée du Caréi »

Le programme de travail des 3 prochaines années était à l'ordre du jour du comité de pilotage des sites terrestres Natura 2000 du 18/1. Celui-ci réunissait plusieurs associations environnementales, de nombreux élus et des experts de la Vallée de la Roya et du littoral. Pour notre zone, une cartographie des habitats et espèces devrait être réalisée pour les amphibiens d'ici novembre 2022 et une coopération engagée avec Véolia Eau, qui a en métayage des captages d'eau potable. Il est aussi prévu de collecter des graines de Nivéole de Nice, présente au Col de Castillon, pour en replanter sur le site Natura 2000 des Corniches de la Riviera.



Les actions de formation à la construction de murs en pierres sèches seront reconduites. L'ASPONA a signalé la nécessité de remettre en état la retenue DFCI près de Pendimoun à Castellar, endommagée par Force 06. De nouvelles opérations « villages étoilés » vont être lancées et les systèmes d'éclairage seront revus. En octobre 2021, l'animation organisée à Castellar, associée à une observation du ciel, était particulièrement réussie. LL/FL

La Préfecture Maritime vient d'établir que **la nouvelle réglementation 2020 sur les mouillages des yachts de plus de 20 m** a permis de réduire de plus de moitié les surfaces des herbiers impactés par les ancres (14% au lieu de 33%). Près de 700 procès-verbaux ont été dressés en 2021, dont une trentaine assortie d'amendes (10 000 € requis) pour les capitaines récidivistes ; ces affaires sont en cours de jugement au Tribunal maritime de Marseille.

L'audience du Tribunal administratif de Nice sur le permis de construire **Rosmarino à Garavan** s'est tenue le 3/2. Le jugement est attendu pour mars.

Suite à notre insistance, les Services techniques de Menton, en lien avec ceux du département, nous ont confirmé que **les revêtements drainants et la désimpermeabilisation** pourraient faire leur apparition courant 2022, dans les contre-allées des vallées et dans la rue Pietra Scritta.

Consultation sur la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA)

La SNCF a lancé du 17/1 au 28/2 une enquête publique sur les 3 départements littoraux pour son mégaprojet de LNPCA impactant 13 sites entre Marseille et Nice. Pour le 06, ce sont les gares de Cannes-La Bocca, Cannes-Centre, Nice-Aéroport-TGV, Nice-Ville et Nice-Saint-Roch qui sont concernées. Pour chaque site, un dossier technique explique les nouvelles infrastructures prévues, leurs impacts et les évolutions d'usages attendues.

L'essentiel du projet vise à désaturer la ligne mais, hélas, pas question de rêver de relier Paris à moins de 6 heures. A l'Est de Nice, l'enjeu principal est celui de la desserte qui risque d'être modifiée et du devenir de la ligne jusqu'à Vintimille : comment pourra-t-on atteindre Marseille depuis Menton, et quid des lignes vers Toulouse ou Montpellier ? Les TGV s'arrêteront-ils tous à Nice-Aéroport ou à Nice-Ville avec 45 mn d'attente pour une correspondance vers Monaco-Menton-Vintimille ? Comment évoluera la fréquence des TER ?

Alors que la rénovation de la gare de Menton en cours semble minimaliste, c'est le moment de **donner votre avis** et de faire part de vos demandes ou questions : - à la Permanence qui se tiendra à la Mairie de Menton le 22/2 après-midi, - en envoyant un message par e-mail à : lnpca@mail.registre-numerique.fr ou en écrivant directement sur : <https://www.registre-numerique.fr/lnpca/deposer-son-observation>

Pour poursuivre ses activités l'ASPONA a besoin de vous !

Bulletin d'adhésion, de renouvellement ou de don :

ASPONA, BP 17, 06501 – MENTON Cedex

e-mail : info@aspona.org

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

e-mail :

@

Je déclare adhérer à l'ASPONA et je règle la cotisation de 30€ (20€ pour étudiants et chômeurs)

Date :

Signature :

Cotisation déductible en partie de vos impôts – Un reçu vous sera envoyé sur demande